

# Discours du Président de la République à l'occasion de la cérémonie du 25<sup>e</sup> anniversaire de la loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité dite « loi Taubira ».

Madame la présidente de l'Assemblée nationale,  
Mesdames, Messieurs les ministres, Monsieur le Premier ministre,  
Monsieur le directeur général de l'UNESCO,  
Mesdames, Messieurs les ambassadeurs,  
Madame la défenseure des droits, Mesdames,  
Messieurs les parlementaires,  
Mesdames, Messieurs les présidents de départements, maires, élus,  
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs,  
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités, chers amis.

La loi du 21 mai 2001 reconnaissait et qualifiait la traite négrière et l'esclavage, dans sa vérité, un crime contre l'humanité. Et l'histoire retiendra que cette loi fut portée avec force et dignité par Christiane Taubira.

Cette force et cette dignité, nous les avons retrouvées, pour ceux qui étaient nostalgiques. Nous en avons retrouvé les accents, le chant sourd, les résonances de Césaire à Maryse Condé, et cette voix aussi singulière, française, qui, de l'Océanie en passant par l'Amazonie jusqu'à nos Caraïbes, chante notre langue différemment.

Vous l'avez redit, Madame la ministre, chère Christiane, avec beaucoup de force, cette loi venait de loin et elle était nécessaire. Elle était nécessaire et la présence que je retrouve aujourd'hui montre combien elle dit quelque chose de ce que nous sommes, de ce qu'est la France, de ce que sont évidemment nos territoires ultramarins et la possibilité de continuer cette histoire, mais aussi de notre relation avec le continent africain, avec le continent américain, avec l'Océanie et le Pacifique.

Alors, il y eut bien des débats, et ils existent toujours, pour s'interroger sur la pertinence de lois dites mémorielles, faut-il légiférer sur l'histoire ou pas, jusqu'où aller. Mais au fond, cette loi nommait et reconnaissait, et elle était l'aboutissement, en effet, de siècles de souffrance, de siècles durant lesquels cette mémoire singulière et douloureuse avait été transmise, partagée, de génération en génération au sein de familles antillaises, réunionnaises, gyanaises, mahoraises, africaines et tant d'autres. Parfois, on voulait la faire taire. Parfois, elle ne faisait que se murmurer. Mais elle était passée de main en main, de mère en fille, de famille en famille. Elle fut parfois écrite. Elle était là.

Oui, il a fallu convaincre chacun que ce combat était celui de la République, encore et toujours, que l'oubli ne devait pas ensevelir les victimes et que la République avait, certes, aboli deux fois l'esclavage, en 1794 puis en 1848, mais elle ne l'avait pas encore qualifié. Ainsi a fini par s'imposer le jugement de l'histoire que la loi a reconnu comme tel. C'est pourquoi cette loi était nécessaire.

25 ans plus tard, où en sommes-nous ? Vous l'avez rappelé, vous venez de le dire, le président Ayrault, cher Jean-Marc, l'a dit aussi, la loi du 21 mai 2001 a permis l'essor d'une recherche historique rigoureuse. Elle a inscrit le 10 mai comme journée nationale de commémoration. Elle a donné une reconnaissance légale à une douleur que certains voulaient et veulent encore minimiser, ignorer, refouler. Elle a permis la fondation, ô combien importante, et nous l'avons pérennisée, consolidée, installée là où elle devait être, comme une évidence aujourd'hui.

Alors que reste-t-il à faire ? Puisque vous avez rappelé, au fond, toute cette légende des siècles sur laquelle s'adosait et dans laquelle s'enracinait ce texte, que reste-t-il à faire ? Beaucoup en vérité. D'abord, et cela vient d'être évoqué, le Code noir. En effet, il subsiste encore un texte qui n'aurait jamais dû survivre à l'abolition de l'esclavage, encore moins traverser les siècles jusqu'à nous, un texte qui n'a jamais fait l'objet d'une abrogation formelle par la République, au point que cet oubli est comme devenu une faute.

Je veux ici citer évidemment ce qu'on appelle le Code noir promulgué en mars 1685 sous l'égide de Louis XIV, rédigé sous l'autorité de Colbert. 60 articles. 60 articles destinés à organiser la mise en esclavage d'êtres humains dans les colonies françaises. 60 articles pour réduire les Africains à l'état de biens meubles, prescrire les châtiments corporels les plus abominables, organiser la séparation des familles, nier enfin à des centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, leur humanité fondamentale. Certes, depuis l'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848, ce terrible code ne produit plus d'effets juridiques. Mais précisément, le droit n'est pas seulement une mécanique d'effets. Le silence, voire l'indifférence que nous maintenons depuis près de deux siècles à l'égard de ce Code noir n'est pas un oubli, mais est devenu une forme d'offense, un défi à ceux qui nous fondent depuis 1789. C'est pourquoi je demande au Gouvernement de faire sienne la proposition de loi visant à abroger le Code noir qui doit être débattue le 28 mai prochain à l'Assemblée nationale.

Je veux ici saluer le travail de nombreux historiens qui ont soulevé ce débat, l'ont porté jusque dans la sphère politique, saluer le député Max Mathiasin et des parlementaires à ses côtés qui ont ouvert ce chantier nécessaire en déposant cette proposition de loi, conformément aux vœux et à l'engagement qu'avait pris François Bayrou alors premier ministre. Oui, la France va enfin abroger le Code noir, non pas pour l'effacer de notre histoire. Les archives demeureront, les historiens continueront leur travail, les musées continueront de l'exposer, mais pour affirmer clairement que son maintien est une trahison de ce qu'est la République.

Et parce que la République française doit enfin se donner les moyens de dire, dans sa propre langue juridique, avec la même solennité qu'elle a su déployer pour d'autres textes de mémoire, oui, ce texte est contraire à notre Constitution, contraire au Droit de l'homme et du citoyen, contraire à l'égalité de tous les êtres humains que nous professons comme une valeur fondatrice. Oui, en nous confrontant à ce que la France a pu faire, avec lucidité, nous aurons à dire non. Car il est une part du peuple français pour qui le 10 mai, le 23 mai ne sont pas des dates abstraites, pour qui les noms de Toussaint Louverture, Louis Delgrès, Solitude, Joseph Ignace ou tant d'autres sont des noms de famille au sens le plus profond. Pour qui l'histoire de l'esclavage n'est pas un passé révolu, mais une origine à laquelle on revient sans cesse, une blessure que l'on transmet sans le vouloir, une mémoire que l'on ne sait parfois pas comment tenir sans qu'elle vous consume. Alors, abroger le Code noir, c'est dire à cette part essentielle de notre peuple que son histoire, sa mémoire est aussi celle de la nation elle-même tout entière.

Il y a devant nous ce défi, cette autre grande question, qui est sous-jacente à ce qu'a convoqué à l'instant la ministre Christiane Taubira, qui est celle de la réparation. Grosse affaire, dirait-on à Haïti. Immense question que, d'ailleurs, nous avons su affronter à plusieurs reprises sur des questions de mémoire très contemporaines, comme avec les Harkis.

La question, c'est comment réparer un tel crime, comment réparer quand des générations après, les choses sont là ? Est-ce une promesse tenable ? En tout cas, c'est une question qu'il ne faut pas refuser. Mais c'est une question sur laquelle il ne faut pas non plus faire de fausses promesses. Je vais essayer de vous dire, et sans doute, cette réflexion et ces décisions sont encore inachevées, car nous cheminons tous ensemble. Mais c'est tout ce que, depuis 25 ans et ces dernières années, nous avons essayé de faire collectivement avec notre propre histoire, avec l'histoire qui nous lie avec le continent africain, avec nos Caraïbes, l'Océanie, l'Amérique.

On ne peut pas réparer au sens, je parle sous le contrôle d'un éminent académicien, au sens où, étymologiquement, on pourrait le dire, c'est-à-dire rétablir un état premier et effacer les traces. C'est impossible et ce n'est pas souhaitable. Mais réparer, c'est d'abord restaurer la juste place. Et donc, c'est d'abord l'éducation. C'est par là que vous avez commencé. Vous l'avez rappelé, c'est le cœur, d'ailleurs, de la mission de l'Éducation nationale, évidemment, de ce que fait la Fondation, de ce qui a été fait depuis 25 ans de manière encore plus ardente. Et c'est pour ça que j'ai une gratitude très profonde pour nos enseignants qui sont ici présents, et les directrices, directeurs, rectrices et recteurs. Le concours de La Flamme de l'égalité à l'école est évidemment clé, mais tous les concours, tous les enseignements, le changement des programmes et tout ce qui nous reste à faire est essentiel, qui consiste à remettre la pleine place de cette histoire dans l'histoire de la République et de la France.

La première des réparations consiste à restaurer la vérité dans notre histoire, à lui donner toute sa place, à redonner des noms aux héros, à leur redonner un sens, à leur faire réhabiter les lieux, comme nous l'avons fait d'ailleurs en 2023 avec Toussaint Louverture au Fort de Joux, et à mesurer d'ailleurs la cruauté au carré lorsqu'il a fallu mettre ce héros, ce soldat, celui qui au fond était plus républicain que les Français eux-mêmes, dans le fort le plus reculé de toutes les côtes afin d'être totalement sûr qu'il ne puisse jamais s'en échapper et mourir dans le froid et si loin de sa terre natale. L'éducation, donc, pilier essentiel pour commencer à réparer.

La recherche, ensuite. Vous l'avez dit, la Fondation, là aussi, pour la mémoire de l'esclavage, joue un rôle essentiel. Là aussi, une question nationale, l'Enseignement supérieur va continuer ce travail, mais c'est poursuivre les fonds dévolus aux études sur l'histoire coloniale, sur l'histoire de l'esclavage, de la traite, afin de les mettre à la hauteur de notre ambition mémorielle et afin surtout que ce travail de vérité, d'histoire, ces dialogues, continuent de se faire. Je veux ici dire combien ces dernières années, nous avons placé, au-delà de la question de la traite, de l'esclavage, la question de la recherche scientifique comme étant au cœur de toute forme de réparation sur notre propre histoire coloniale avec l'Algérie.

Je souhaite que nous puissions reprendre le travail de cette commission mixte, mais aussi pour une histoire plus contemporaine, comme nous l'avons fait avec le Cameroun, avec le Rwanda, dans des gestes, je crois, mémoriaux qui sont essentiels, et par un travail scientifique où ces commissions mixtes ont pu avancer, faire révéler la vérité, et du coup pouvoir donner tout son sens à notre histoire, et là, oui, la réparer. C'est-à-dire y ajouter des pans qui avaient disparu, remettre des faits, des axes, des actes, redonner une place à des traces qui avaient été effacées, à des récits qui avaient été travestis. La recherche essentielle.

Ensuite, c'est de continuer à donner des lieux, de les nommer. La Fondation en a un ô combien important, et c'est aussi pour ça que nous avons voulu le mémorial des victimes de l'esclavage, et je me réjouis de pouvoir l'inaugurer à Paris au début de l'année prochaine avec vous, là où fut adoptée la Déclaration universelle des droits de l'homme au Trocadéro. Je tiens à remercier toutes les associations, le ministère des Outre-mer, je sais l'engagement aussi qu'a eu votre prédécesseur, Manuel Valls, Madame la ministre, pour finaliser ce projet, l'ensemble des ministères, des associations qui sont là et qui ont su trouver l'accord, et les artistes évidemment. Et ce mémorial aura une place essentielle dans notre capitale et viendra en quelque sorte comme prolonger ou dialoguer avec le Mémorial ACTe de Pointe-à-Pitre, des lieux aussi.

Et puis, pour continuer de réparer, il faut restituer, c'est-à-dire redonner à l'histoire de nos partenaires, et je le dis ici devant les ambassadrices et les ambassadeurs qui sont là, car cette mémoire, la violence qui va avec, l'esclavage, la traite, qui a été aussi avec la colonisation, s'est accompagnée de rapt. Et donc la restitution que nous avons décidée des œuvres, elle contribue à ce geste de réparation, c'est-à-dire dans un cadre qui a été dûment défini, de la même manière, par les chercheurs, par les plus grands spécialistes qui ensuite acheminé, qui a donné lieu à ce texte de loi voté à l'unanimité il y a quelques jours, promulgué il y a quelques jours à peine, de pouvoir restituer des œuvres qui avaient été volées dans ce même geste de violence.

La restitution des œuvres, des biens culturels, qui sont aussi souvent des biens culturels et religieux, participe de ce chemin de réparation. Indissociable de cela, il y a — et c'est au fond ce que votre texte de loi, il y a 25 ans — a fait, la reconnaissance. Reconnaître, c'est nommer, c'est mettre des mots, c'est inscrire pleinement dans notre histoire, mais ce n'est pas un geste léger. Et ce parcours de la reconnaissance, nous ne l'avons pas terminé. C'est de continuer comme vous l'avez fait, comme par prétériton, à divulguer et à expliquer quelle est notre histoire, l'histoire de nos lieux. Celui-ci, en effet, construit avec l'argent de la traite, de l'exploitation du sucre, parce que le financier Crozat a voulu le rendre heureux, comte d'Évreux, que sa fille puisse contracter un bon mariage. Ce lieu a été financé par là, comme beaucoup de lieux de la République. Faut-il pour autant les abattre, les effacer ? Faut-il démolir les statues ? Non, je l'ai déjà dit. Ce n'est pas ça, le sens de l'histoire. Ce n'est pas ça, réparer. Ce serait encore casser davantage. Mais il faut le reconnaître, le nommer, le partager et lui donner sa juste place dans notre histoire. Parce que c'est ce qui nous permet de continuer d'avancer tel que nous sommes et dans nos Outre-mer, et avec aussi le continent africain et tous nos partenaires. Si nous ne reconnaissons pas, aucune chance qu'on puisse bâtir l'avenir.

Nous sommes comme l'ange de clé qui est pris entre le vent qui l'amène vers l'avenir et un regard qui est constamment rivé vers le passé parce qu'il n'a pas digéré ce passé, parce qu'il n'a pas reconnu lui-même. Ce travail de reconnaissance, ce parcours, c'est celui que nous devons poursuivre. Il se fait par un va-et-vient constant entre la science, ce travail qu'il faut poursuivre avec les historiens et la geste politique. Et il n'est pas terminé. Et je veux ici, dans ce travail, ce parcours de reconnaissance, évoquer deux travaux qui me tiennent à cœur et qui sont importants pour nous, en tant que Français, et pour notre relation avec les Caraïbes et l'Afrique.

C'est d'abord le travail qu'on a enclenché avec Haïti, il y a un an. Il est très important, il relève de cette éthique de la responsabilité. Nous avons reconnu que Charles X avait, en 1825, infligé à la jeune République d'Haïti le remboursement d'une dette pour prix du départ de la puissance coloniale française. Indûment, nous avons reconnu. Cette dette était d'autant plus cruelle qu'elle frappait une nation d'anciens esclaves qui s'étaient libérés par les armes, au nom même des valeurs de la Révolution et de la République. C'est pour cette raison que nous avons, d'un commun accord avec les autorités haïtiennes, réuni des historiens de nos deux pays, des spécialistes — et je remercie ceux qui ont à piloter cette commission, et je souhaite que le Gouvernement leur donne tous les moyens de continuer d'avancer dans leurs travaux — pour, justement, revisiter cette histoire et, de manière la plus exacte possible, établir les responsabilités de tous les acteurs, la réalité et les réparations possibles. Ce travail était nécessaire et la Commission est à l'œuvre, je le sais, depuis plusieurs mois. Je souhaite qu'elle puisse, en décembre prochain, nous rendre ce travail.

Puis il y a un autre dialogue du même ordre que nous commençons, avec l'Afrique et avec mon ami John Dramani Mahama, président du Ghana, initiateur de la résolution évoquée. La France ne l'a pas votée, cette résolution, mais de manière totalement assumée, et je l'ai expliqué au président du Ghana, parce qu'on aurait dû sans doute faire mieux le travail en amont collectivement, mais parce qu'on a refusé la formulation explicitement hiérarchisant les crimes contre l'humanité. Et je pense d'ailleurs que ce n'était pas une bonne démarche. Et d'ailleurs, ces crimes contre l'humanité sont eux-mêmes inséparables, et j'ai toujours refusé toute hiérarchie. Et je pense qu'on aurait ouvert des débats dans notre société, et on aurait d'ailleurs acté, je pense, une hiérarchisation qui, dans la période que nous vivons, n'aurait pas été salutaire. Néanmoins, je l'ai dit, parce que j'ai eu de longs échanges avec le président avant, après. Il est venu ici, on en a longuement parlé. On ne peut pas simplement s'arrêter à cette résolution. On ne peut pas ne pas entendre ce qu'il y a derrière, qui est justement une demande de justice, toujours de réparation.

Et donc, ensemble, nous en avons parlé et j'ai d'abord accepté l'invitation du président Mahama de participer au suivi de la mise en œuvre de la résolution de l'Assemblée générale en m'adressant à la conférence que le Ghana accueillera dans un mois. Mais nous avons décidé de lancer ensemble un travail scientifique international avec un ancrage franco-ghanéen, mais assumant la participation large de nos scientifiques en la matière pour établir les éléments scientifiques et faire des recommandations très concrètes aux décideurs politiques. Même si on n'est pas d'accord avec la formulation, on ne peut pas balayer d'un revers de main cette résolution. En effet, ce mouvement qui s'est établi, qui, sinon, viendra à créer de nouveaux clivages dans le monde que nous connaissons et qui, en quelque sorte, serait vécu, vu comme une forme de mépris, ou de refus de voir.

Nous devons engager le dialogue, le travail avec honnêteté pour continuer ce chemin. Et donc, là encore, nous allons mener ce travail. S'il est l'affaire de tous, la France va continuer de prendre sa part, elle l'a prise depuis longtemps, et je souhaite qu'avec nous, États, organisations internationales et régionales, l'UNESCO, l'ONU, l'Union européenne, la communauté caribéenne, l'Union africaine, etc., et toutes les fondations aussi, comme la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et l'association, participent de ce mouvement, car il est essentiel.

Mais pour autant, en faisant cela, nous devons avoir l'honnêteté de nous dire qu'on ne pourra jamais réparer ce crime, totalement, parce que c'est impossible. Mais qu'est-ce que cela nous dit ? D'abord, je pense l'honnêteté de dire les choses et de ne pas se tenir de fausses promesses. Mais ça nous dit que ce parcours de reconnaissance et de réparation, nous devons accepter le fait qu'il n'a pas de point final. On ne peut pas clôturer ce qui s'est passé, mais que nous devons sans cesse le recommencer, et que nous devons sans cesse continuer d'avancer, mais que vous ne pourrez pas un jour mettre un chiffre, mettre un mot qui viendrait donner un point final à cette histoire, parce qu'elle continue de circuler. D'abord, elle continue et continuera de circuler entre les Caraïbes, les Amériques, l'Afrique et la France. Mais c'est à nous, par ce parcours de reconnaissance, de réparation assumée, de lui donner un nouveau visage. J'ai été frappé de voir que quand on a, par exemple, restitué au Bénin les œuvres qui avaient été volées dans la brutalité il y a plus d'un siècle, ces 26 pièces du Trésor d'Abomey, la manière dont nous l'avons fait, pensée, conçue, n'a pas été un point final. Des artistes contemporains béninois sont venus créer. Ils sont venus exposer ici, à la conciergerie. Ils sont venus continuer le travail et le dialogue. Ils se sont réapproprié ces œuvres qu'on leur avait volées pour en faire des mythes contemporains. Et des jeunes Français sont venus redécouvrir Behanzin et ses figures qui avaient disparu, qu'ils ne venaient plus voir quand c'était dans nos musées, parce que des artistes de leur génération sur le continent africain, d'un seul coup, venaient réinventer cette histoire.

Si nous avons le courage, la lucidité, la volonté de dire qu'il n'y a pas de point final, les générations à venir continueront de faire circuler cette histoire. Les souffrances, mais cette fois-ci, les souffrances qui ne sont plus tues ou murmurées, mais qui sont transcendées, recrées, réinventées, et on leur redonnera toute la place dans nos institutions.

C'est exactement le même chemin que nous devons faire pour nous-mêmes en France. La réparation au fond, et je veux ici faire un affreux plagiat, mais comme je le cite, ce ne sera pas un plagiat, mais m'inscrire dans les pas du philosophe Rachid Benzine, qui travaille en ce moment sur une notion un peu orpheline de notre philosophie, de notre pensée : le chagrin. Il a raison de dire que nos nations sont traversées par des chagrins, individuels ou collectifs, et nous ne savons pas les prendre. Et il y a des fausses promesses faites aux chagrins, les uns en ne voulant plus les entendre. Chagrin d'hier ne vient plus m'ennuyer, avec ça on va passer à autre chose, fini la repentance. Ou les autres fausses promesses, ton chagrin est indépassable et je vivrai avec toi dans un chagrin éternel qui va, en quelque sorte, désunir le pays. Un chagrin se porte et il se porte ensemble. Et la vraie reconnaissance et réparation, c'est d'accepter tous ensemble de porter ces grands chagrins de la France et de la République, qui est d'avoir reconnu ces crimes que sont la traite et l'esclavage, de continuer à en faire ce travail de vérité, de l'enseigner, de rechercher, de continuer de créer, de l'assumer, de le reconnaître et de se dire : c'est nous et on le porte ensemble, chacun avec vos histoires, avec nos histoires. Nous n'avons pas la même histoire les uns et les autres par rapport à ces crimes, mais nous les portons ensemble parce que nous sommes ensemble la France. Et je terminerai là-dessus.

Je suis profondément convaincu qu'il y a 25 ans, la loi que vous avez portée, tout ce travail que fait la Fondation, que toutes et tous vous faites dans vos associations, vos écoles, vos parlements, ce que nous sommes en train de faire là est évidemment un travail nécessaire pour inventer l'avenir, mais nécessaire à nous-mêmes.

Il y a cette sempiternelle question qui revient, dans notre pays : quelle est l'identité française ? C'est ce chemin. Et l'identité française, elle est faite de ces formidables faits d'armes, de ces grands récits, de ces grandes aventures. Elle est faite aussi des crimes qui ont été commis, de ses pages, de son histoire, qu'elle doit regarder avec lucidité. Mais la France et sa République est faite de citoyennes et de citoyens qui ont vécu cette histoire, et parfois de chaque côté. Mais ils l'ont vécu ensemble et ils vivent surtout aujourd'hui ensemble. Et la possibilité de vivre ensemble, ce qui est, ce qui nous fait une nation, c'est de faire ce parcours de reconnaissance et d'assumer pleinement et de reconnaître cette histoire. Il n'y a pas d'identité française ni dans le déni de ce qui s'est fait, ni dans le déni, l'effacement de ce qu'il y a, ni dans le refus d'avancer sur les reconnaissances ou les réparations, ni dans le repli exclusif sur ces histoires où d'autres voudraient promettre que la réparation possible est intégrale ou que la vraie lutte est dans un communautarisme contemporain.

Le vrai, la véritable identité française, c'est d'avoir fait des grandes choses, c'est de reconnaître aussi les crimes graves que nous avons pu faire, et c'est de continuer de vouloir avancer ensemble. Cette histoire y participe, et ce que nous sommes en train de faire y participe. C'est pourquoi nous aurons toujours la réparation imparfaite, parce que cette histoire est intranquille.

Alors, chère Christiane, il n'y a aucune chance que nos lèvres soient couvertes de miel, parce que nous continuerons à dire des choses qui offensent, bousculent, et nous continuerons d'avoir besoin dans la République à le faire parce que cette histoire n'est pas finie, parce que la reconnaissance est un parcours et il ne s'achève pas, et parce qu'il fait au fond notre identité, c'est sans doute à coup sûr cette intranquillité.

C'est le fait que nous sommes fiers de ce que nous sommes, que nous aimons notre histoire, que nous l'embrassons avec force, que nous détestons que qui que ce soit dans le monde nous donne des leçons ou nous conduise, mais que nous sommes prêts dans le même temps à reconnaître et à réparer quand des crimes ont été commis et à leur donner leur place dans notre histoire. Cette intranquillité est inséparable de la liberté, de l'égalité, de la fraternité françaises. Parce qu'elle vient de très loin, elle aussi, et elle s'accoude, s'adosse sur des siècles qui ont bâti cet universalisme français. Je crois très profondément que ce combat, celui que vous portez, celui que nous continuerons de porter, et ce travail que je viens ici d'essayer de rappeler, qui est le nôtre depuis ces années et que vous conduisez, est un travail qui rassemble. Et je finirai là-dessus.

C'est l'unité de la France qu'il y a derrière, et c'est sa beauté. Et le défi qui est le nôtre, c'est de porter cette unité à travers cet universalisme républicain qui n'efface pas, qui ne néglige pas, qui ne cantonne pas, mais qui porte toutes ces histoires, qui reconnaît, qui assume, mais qui voit dans chacune une citoyenne, un citoyen. Merci du courage il y a 25 ans. Merci de continuer d'être intranquille. Et au fond, derrière tout cela, il y a une volonté de continuer à avoir ensemble des exclamations et ensemble à refuser de s'habituer ou de s'accoutumer à rien. Vive la République et vive la France.